

Avez-vous entendu parler du trouble de traitement auditif?

Les faits :

Le trouble de traitement auditif (TTA) affecte la façon dont le cerveau interprète l'information que les oreilles entendent.

Ce trouble touche une proportion estimative de 2 à 3 % des enfants au Canada.

Une personne atteinte du TTA peut n'éprouver aucune perte auditive et le TTA n'est pas lié au niveau intellectuel.

Certains comportements associés au TTA ressemblent à ceux associés au trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH) : difficulté à écouter et à lire, capacité d'attention limitée, retard du langage et difficulté à suivre des consignes verbales.

Que puis-je faire si je soupçonne mon enfant de souffrir de TTA?

Bien qu'il n'existe aucun remède contre le TTA, la bonne nouvelle est qu'il peut être traité. Si vous êtes préoccupés à propos du TTA, nous vous encourageons à communiquer avec un audiologiste. Il vous faudra peut-être obtenir une demande de consultation de votre médecin.

Pour trouver un audiologiste près de chez-vous, veuillez visiter www.santecommunication.ca.

